

Initiatives ministérielles

du contrat et d'assumer les dépenses qu'elles ont légitimement engagées dans le cadre normal des affaires.

C'est avec regret que je dois faire observer que l'autre Chambre, dans sa décision majoritaire d'apporter ces amendements, a fait fi de l'intérêt des Canadiens. Elle a agi de telle façon que si nous acceptons ces amendements visant à porter le différend devant les tribunaux, plus personne, ici ou à l'autre endroit, n'aurait voix au chapitre. Il incomberait alors aux tribunaux de préciser l'interprétation à donner à la loi et de statuer sur le montant de la facture pour les contribuables canadiens.

Je ne tiens pas à courir ce risque et j'espère que la plupart de mes collègues à la Chambre et la plupart des sénateurs ne voudront pas davantage courir ce risque.

On peut se demander si le plan des conservateurs n'était pas précisément de fermer les yeux sur ce qui était on ne peut plus manifeste en octobre 1993 et d'opérer une dernière ponction dans le Trésor public. Toute une ponction! Si le groupe majoritaire à l'autre Chambre persiste et gagne cette cause, on assisterait alors au plus grand abus de toute l'histoire du Canada, puisqu'il s'agit de 445 millions de dollars puisés dans les poches des contribuables.

• (1545)

Monsieur le Président, par votre intermédiaire, je tiens à rassurer mes amis. Le gouvernement ne jouera pas à la roulette russe avec la majorité conservatrice de l'autre Chambre, quand il y a en jeu un demi-milliard de dollars provenant des poches des contribuables canadiens. Ce n'est pas une option envisageable.

Ce marché tient de ce qu'aurait fait, dans une république bananière, un gouvernement sur le point de rendre l'âme, à la dernière extrémité. Cela ne fait aucun doute. Certes, je suis prêt à admettre que ce projet de loi, dont nous saisissons le Parlement, constitue une mesure exceptionnelle, mais je suis persuadé que tout être sensé reconnaîtrait qu'il s'agissait d'un contrat extraordinaire et qu'il faut le résilier.

Le moment est venu de doter le pays d'un réseau aéroportuaire national qui soit sûr, efficace et à prix abordable, avec à sa tête l'aéroport international Lester B. Pearson.

Le moment est venu d'aller de l'avant avec le projet de la plus grande et de la plus importante installation de transport à venir du Canada. Enfin, le moment est venu pour la majorité conservatrice de l'autre Chambre de reconnaître que les Canadiens ont compris qu'il s'agit d'un mauvais contrat et qu'il faut régler cette question avec détermination.

Nous voulons faire en sorte que les contribuables canadiens ne se voient pas remettre une facture de 445 millions de dollars par le consortium et les amis de l'autre Chambre.

Monsieur le Président, je demande à tous mes collègues de la Chambre des communes, tous partis confondus, de joindre leurs voix aux nôtres pour transmettre un message clair au Sénat, celui que le Parlement protégera les intérêts des Canadiens et que le projet de loi C-22 doit être adopté sans amendement.

[Français]

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, avant de commencer mon discours plus formel, j'aimerais faire certains commentaires au ministre avant qu'il ne nous quitte. J'espère qu'il aura l'éthique d'écouter tout ce que j'ai à dire malgré son horaire chargé. J'aimerais revenir sur trois petits points de son discours.

Premièrement, si je n'avais pas le calendrier devant moi pour constater que nous sommes aujourd'hui le 28 septembre 1994, j'aurais l'impression de me retrouver en 1990, alors que l'opposition libérale de cette Chambre dénonçait l'action de l'ex-premier ministre conservateur, Brian Mulroney, qui avait nommé des sénateurs pour faire passer le projet de loi de la TPS dans l'autre Chambre. Les gens s'étaient offusqués de cette démarche.

C'est maintenant le retour de l'ascenseur: nous sommes devant une autre Chambre contrôlée majoritairement, actuellement, par les conservateurs. Quand ce fut le temps pour les libéraux de s'opposer au projet de loi sur la TPS, ils se sont servis de cette majorité au Sénat. Voilà le premier commentaire que je voulais faire.

Mon deuxième commentaire est à l'effet que durant la campagne électorale, les candidats et candidates du Bloc québécois ont mentionné à plusieurs reprises—je l'ai fait dans ma circonscription de Beauport—Montmorency—Orléans 250 fois par jour—les libéraux, les conservateurs, c'est bonnet blanc, blanc bonnet. Donc, c'est exactement ce qu'on voit aujourd'hui dans le cadre de ce débat et en entendant les propos du ministre relativement à la majorité conservatrice de l'autre Chambre.

La troisième remarque que je voulais faire concerne la réponse que j'ai reçue du ministre lorsque je l'ai interrogé au Comité permanent des transports. À ce moment, il m'avait répondu: «Monsieur le député, vous savez fort bien qu'il y aura la procédure du vérificateur général et que toutes les indemnités qui auront été accordées pourront être scrutées.» La seule chose que j'aimerais dire au ministre, c'est que toutes ces vérifications du vérificateur général arrivent après coup. Une fois qu'on découvre qu'il y a eu des anomalies, le vérificateur général nous soumet trois livres et constate qu'il y a eu des irrégularités, mais on n'y peut rien. C'était le sens de notre demande au niveau du Bloc québécois de créer une commission royale d'enquête où on aurait pu vraiment faire la lumière sur toute cette question.

• (1550)

Donc, aujourd'hui, le ministre, dans son discours, est revenu sur cette question que, apparemment, un paquet d'institutions pourront faire la lumière, mais ce sera après coup, ce sera après qu'une indemnité aura été versée. Il est bien entendu que si l'indemnité est zéro, le problème ne se posera pas.

Le 14 juin dernier, je m'adressais à cette Chambre dans le cadre de la deuxième lecture du projet de loi C-22 et demandais que l'on fasse la lumière sur l'octroi du contrat à la Pearson Development Corporation en instituant une commission d'enquête. J'avais mis dans ce discours tout mon cœur et toute mon énergie, car je croyais vraiment que c'était la dernière fois que j'aurais l'occasion de sensibiliser la Chambre sur cette transac-